



Problème Aide judiciaire

Par Alexangele

Bonjour

Voilà ma question :

Mon ex conjoint a reçu un courrier lui demandant de régler plus de 200 euro en aide judiciaire alors qu'il n'a pas prit d'avocat il c'est défendu seul au tribunal j'étais la seule à bénéficié de l'aide judiciaire puisque j'avais prit un avocat alors pourquoi doit il payer cette sommes ? Car ce n'est écrit nul part qu'il doit donner une tel sommes et il pense qu'il doit payer pour moi puisque j'ai eu ce droit. Donc nous sommes dans le flou de ce coter là. Merci d'avance.